

## SEANCE DU 27 MARS 2023

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal ..... 11
- En exercice ..... 10
- Qui ont pris part à la délibération..... 8

### OBJET DE LA DELIBÉRATION n° 23-03-10

#### RENOVATION ENERGETIQUE DU CENTRE CULTUREL : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU « FONDS VERT »

L'an deux mille vingt-trois et le vingt - sept mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 22.03.2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance extraordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr. Lucien AUBERT, Maire,

**Etaient présents :** Mmes et Mrs Lucien AUBERT, Laëtitia EBOLI, Séverine GUILLOT, Maurice JEAN, Lionel NICOLAS, Muriel PONTET, Laurent QUEYTAN, Thibaud RICHARD.

**Absents :** M. Olivier LAUBRON – Excusé.  
M. Alessandro POZZO.

**Mme Muriel PONTET** a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée Délibérante qu'il serait nécessaire de rénover les éclairages du centre culturel compte tenu de leur vétusté.

Cette opération de travaux peut prétendre au soutien à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales de la part de l'Etat au titre du « Fonds Vert ».

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Dépenses		Recettes	
Travaux	29.899,20	Fonds Vert (50 %)	17.000,00
Imprévus et fluctuations économiques	4.100,80	Contrat Vaucluse Ambition – DPT (20 %)	6.800,00
		Autofinancement (30 %)	10.200,00
<b>Total HT de l'opération.</b>	<b>34.000,00</b>	<b>Total</b>	<b>34.000,00</b>

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,  
Et après en avoir délibéré,

#### **A l'unanimité,**

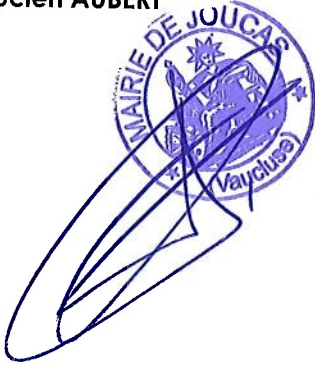
- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération de rénovation énergétique du Centre Culturel modifié comme ci-dessus ;
- **SOLLICITE** une subvention d'un montant de 17.000,00 € au titre du Fonds Vert ;

- **SOLLICITE** une subvention d'un montant de 6.800,00 € au titre de  
du Département de Vaucluse ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires de cette opération sont inscrits au budget primitif 2023 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

**Lucien AUBERT**



La secrétaire de séance,

**Muriel PONTET**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical crossbar and a shorter horizontal stroke at the end, all written in a cursive style.